

Publics visés :

Entreprises : Toutes les personnes souhaitant devenir Équipier de Première Intervention (E.P.I.)

Accessibilité : Session accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis :

- Néant.

Objectifs :

- Prendre conscience du risque incendie en entreprise
- Être capable de donner l'alerte
- Intervenir efficacement face à un début d'incendie en étant capable d'utiliser efficacement un extincteur
- Pouvoir évacuer les personnes présentes vers le point de rassemblement en toute sécurité et sécuriser l'accès au site.
- Connaître le rôle et les missions de chaque acteur en cas d'évacuation (équipier de première intervention, guide file, serre file, chargé d'évacuation)

Contenu :

- Les principes des feux (triangle du feu, combustion, propagation,...).
- Les dangers du feu et des fumées, les statistiques.
- Les moyens d'alerte (internes et externes)
- Les moyens d'extinctions (extincteurs/classes de feux, autres moyens,...)
- Les agents extincteurs et les procédés d'extinction.
- Le rôle et les missions des intervenants formés face à l'incendie.
- La mise en situation d'une évacuation.

Moyens prévus :

- Un livret complet sera remis en fin de formation.
- Salle de formation adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique.
- Si possible une salle d'exercice pour enfumage (sans détecteur) pour exercice en situation réelle d'évacuation.
- Formateur Sapeur pompier expérimenté et en prévention des risques professionnels. Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et mises en situation.

Durée : 0,5 jour par un Sapeur-pompier expérimenté (Renouvellement tous les ans)

Suivi : Émargement collectif et individuel

Évaluation des acquis :

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage.

Dates : A définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.